

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 NOVEMBRE 2022

N° 2022 – 103

Objet : Projet de territoire 2030 - Cap Atlantique

Rapporteur : Madame QUELLARD

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire, dans la salle de ses délibérations à l'Hôtel de Ville, 5 rue Jules Ferry, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame QUELLARD, le neuf novembre conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mme QUELLARD, Maire.

Adjoints :

M. BRUNEAU, Mme LEMAIRE, Mme LE BIHAN-PENNANROZ, M. CABELLIC, Mme NOBLET-GAUDET, M. BEAUPÉRIN, Mme CAUBEL, M. LEGRAND.

Conseillers Municipaux :

M. BOUCHER, Mme FALLER, M. POIGNAN, M. BOURDIC, Mme VIGOUROUX, Mme PONTTHOREAU, M. GOUGEON, Mme DREZEN, M. EVAIN, Mme JANSSEN, Mme THOBIE, Mme PERROT, M. AUBINEAU, Mme BALLY, M. FLORIMOND, M. BODEN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme BLANCHET représentée par Mme FALLER
M. LACROIX représenté par Mme CAUBEL

Secrétaire de séance :

Mr BRUNEAU

Objet : Projet de territoire 2030 - Cap Atlantique

Madame le Maire informe l'Assemblée que :

Le projet de territoire de Cap Atlantique constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les dix prochaines années. Un dessein partagé par les 15 communes de l'agglomération pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

Le projet de territoire est le fruit d'une démarche concertée associant les élus communautaires et communaux, les services de l'agglomération et les Directeurs Généraux des Services des communes et qui va se poursuivre tout au long des années à venir avec le conseil de développement et les partenaires des sphères publiques et privées.

Le projet de territoire définit une vision selon laquelle le territoire est, à horizon 2030 : entre terre et océan, une terre des possibles. Un écrin océanique en mouvement, à partager, à protéger et à optimiser. Un territoire conscient des qualités uniques de son environnement et des enjeux qui y sont liés. Un territoire offrant un cadre de vie attractif pour tous. Un territoire épanoui et ouvert sur son temps comme sur son univers.

Cette vision est déclinée en 3 ambitions concrétisées en 18 politiques publiques dans lesquelles s'inscrivent 36 actions majeures, soutenues par des centaines de projets.

Les ambitions et politiques publiques associées sont :

Ambition A : Un territoire accélérateur de la transition écologique

- Adapter l'aménagement du territoire et les logements aux changements climatiques
- Promouvoir l'identité et l'environnement maritime et littoral du territoire
- Retisser le lien entre l'Homme et la nature : politique de l'eau et biodiversité
- Agir pour la transition alimentaire
- S'engager dans la diversité énergétique
- Réduire notre impact carbone

Ambition B : Un territoire porteur du bien vivre pour tous

- Assurer à tout le monde un parcours résidentiel de qualité
- Apporter une offre de mobilité alternative au tout-voiture, sûre, écologique et économique
- Numériser le territoire
- Coordonner les actions pour la santé et favoriser la prévention
- Développer la pratique sportive en cohérence avec les autres politiques publiques de l'Agglomération
- Promouvoir un cadre culturel ambitieux et accessible à tous
- Installer un tourisme responsable
- Encourager les filières locales et émergentes en termes d'emploi

Ambition C : Un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global

- Replacer l'humain au centre des préoccupations et réincarner le dialogue entre les administrations et les habitants
- Doter le territoire d'une image en adéquation avec les besoins actuels
- Rendre l'action publique plus proche des usagers
- Intensifier les partenariats et les coopérations intra et extra territoriaux.

Les 36 actions ainsi que la centaine de projets associés sont décrites dans le projet de territoire annexé à la présente.

Le Conseil Municipal invité à délibérer, a décidé, à l'unanimité, de prendre acte du projet de territoire de Cap Atlantique (en annexe).

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,
Jacques BRUNEAU



Le Croisic, le 16 novembre 2022.

Le Maire,
Michèle QUELLARD



Pièce-annexe : projet de territoire 2030

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

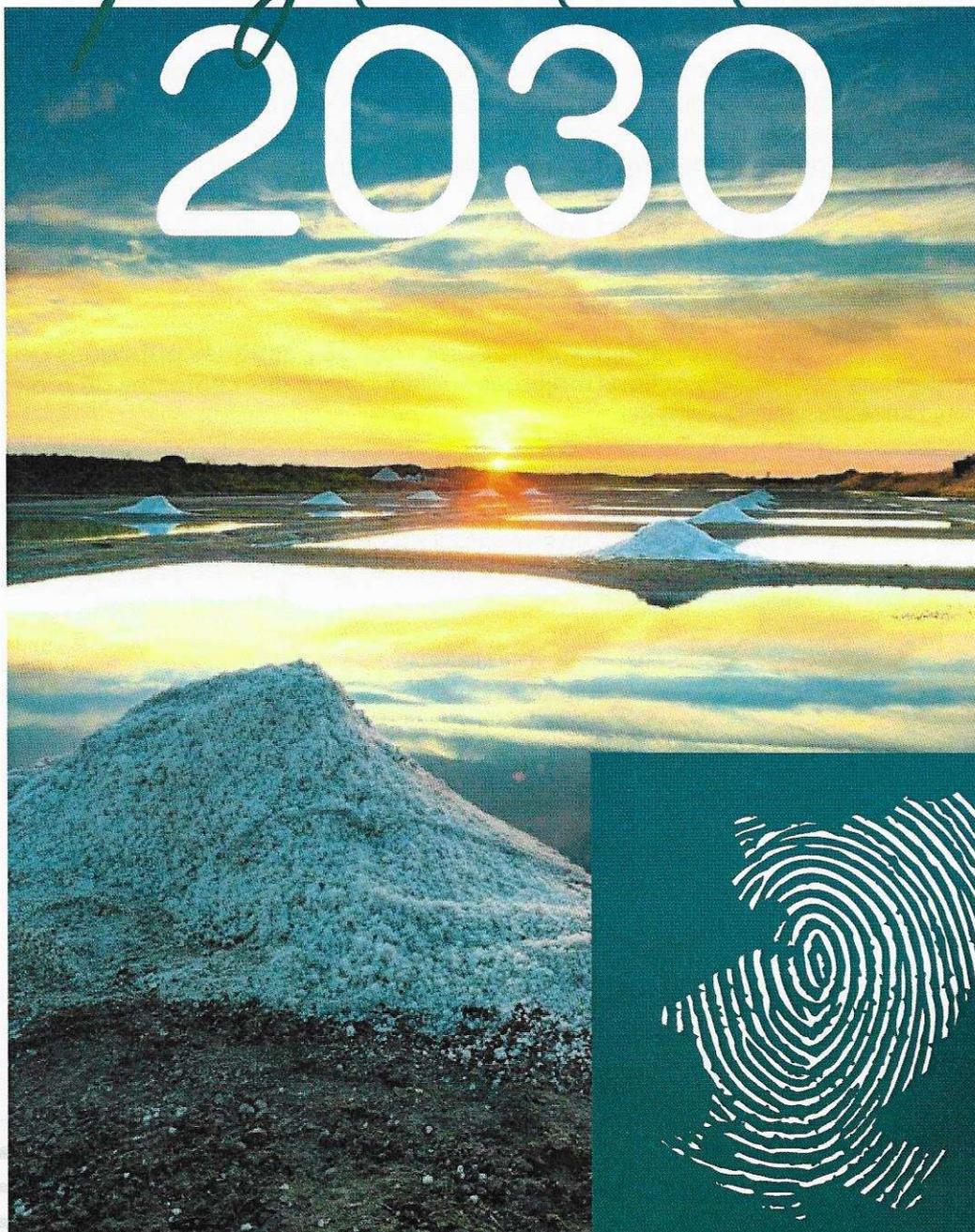
POUR : unanimité

CONTRE :

ABSTENTION :

Projet de territoire

2030



Cap Atlantique
L'agglo

Assérac · Batz-sur-Mer · Camoël · Férel · Guérande · Herbignac · La Baule-Escoublac · La Turballe · Le Croisic
Le Pouliguen · Mesquer · Pénestin · Piriac-sur-Mer · Saint-Lyphard · Saint-Molf

Édito

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, chaque territoire doit relever de nombreux défis comme faire face au changement climatique, assurer son développement économique, proposer un cadre de vie de qualité et tant d'autres. Pour les relever, nous avons choisi d'élaborer, de manière concertée, un **projet de territoire** nous permettant de définir nos objectifs à l'horizon 2030.

C'est une feuille de route pour accompagner le développement de la terre qui nous a vu naître ou qui nous a accueilli et définir l'empreinte que nous souhaitons laisser pour les générations futures.

Elle contient **3 grandes ambitions**, concrétisées par **18 politiques publiques** dans lesquelles s'inscrivent **36 actions majeures** soutenues par des **centaines de projets** pour améliorer votre quotidien !

L'élaboration du projet de territoire de Cap Atlantique atteste de notre volonté de bâtir un projet fédérateur avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour dessiner un destin commun à nos 15 communes tout en respectant le chemin parcouru depuis 20 années et les actions pionnières des femmes et des hommes qui ont successivement construit notre intercommunalité.

Ensemble, construisons notre terre de 2030 !

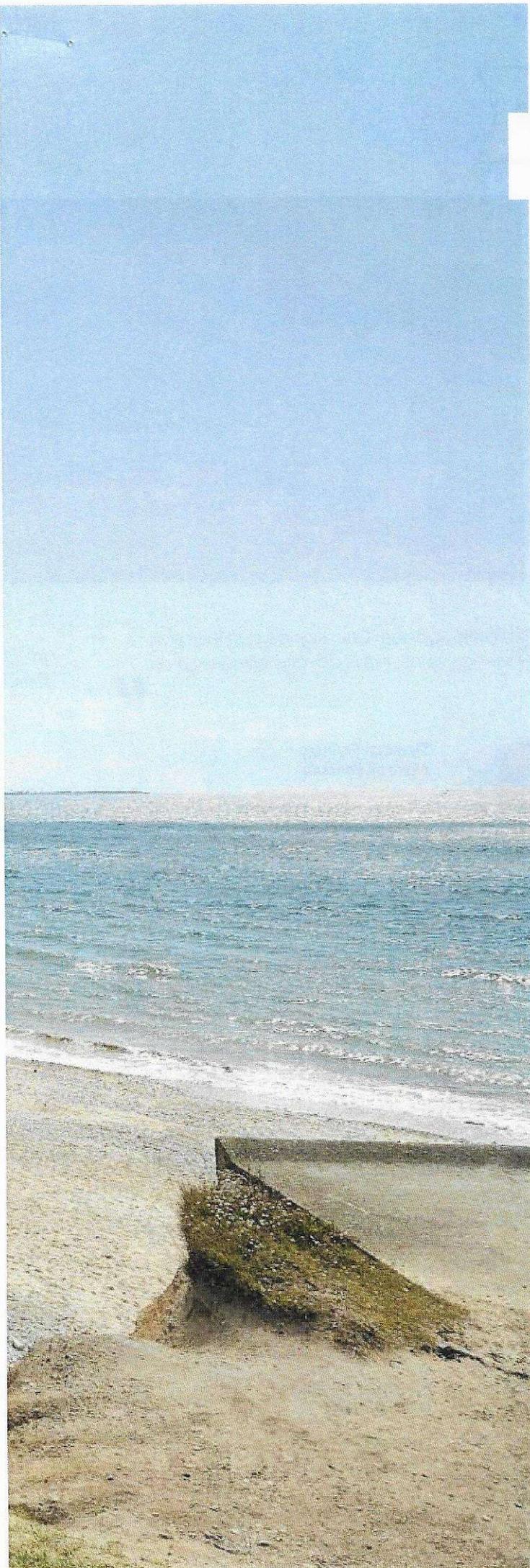
Nicolas Criaud

Président de Cap Atlantique
Maire de Guérande



*Ici, retrouvez
aussi tout
notre projet !*





Sommaire

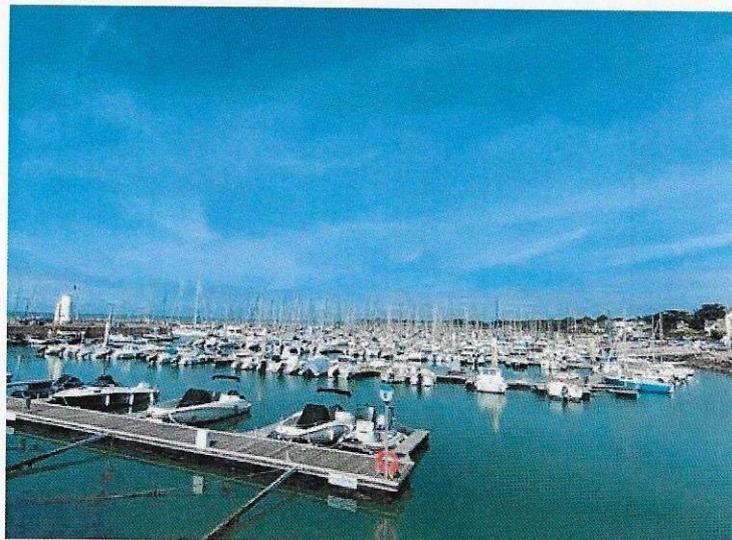
■ Quelques Paroles d'Élus	4
■ Le projet de territoire, un plan construit et mûrement pensé	6
■ Qui sommes nous ?	10
■ Direction 2030 !	19
■ Ambition A Un territoire accélérateur de la transition écologique	22
■ Ambition B Un territoire porteur du bien vivre pour tous	28
■ Ambition C Un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global	36
■ Conclusion	42

QUELQUES PAROLES D'ÉLUS

“ Le projet de territoire est un pari collectif, le pari d'un projet cohérent à presque 20 ans, d'un projet réaliste pour répondre aux défis de la société, du changement climatique et de la diversité du territoire, au service de nos habitants. ”

Norbert Samama
Maire du Pouliguen

VP délégué à la transition écologique, chargé du schéma de cohérence territoriale et des stratégies foncières et littorales



“ Le chiffre de 85% de nouveaux élus en 2020 a été évoqué. Cela signifie que le travail des 15% « d'anciens » élus est à valoriser par nos soins, nous devons aller jusqu'au bout de ce qui a été engagé. ”



Pascal Puisay
Maire de Pénestin

VP délégué à la transition écologique, chargé de l'énergie, du climat et de la mobilité

“ Ce projet revient à associer le plus de monde possible et à travailler ensemble pour demain. ”

Hubert Delorme
Maire de Saint Molf

VP délégué aux finances, à la mutualisation et à la commande publique

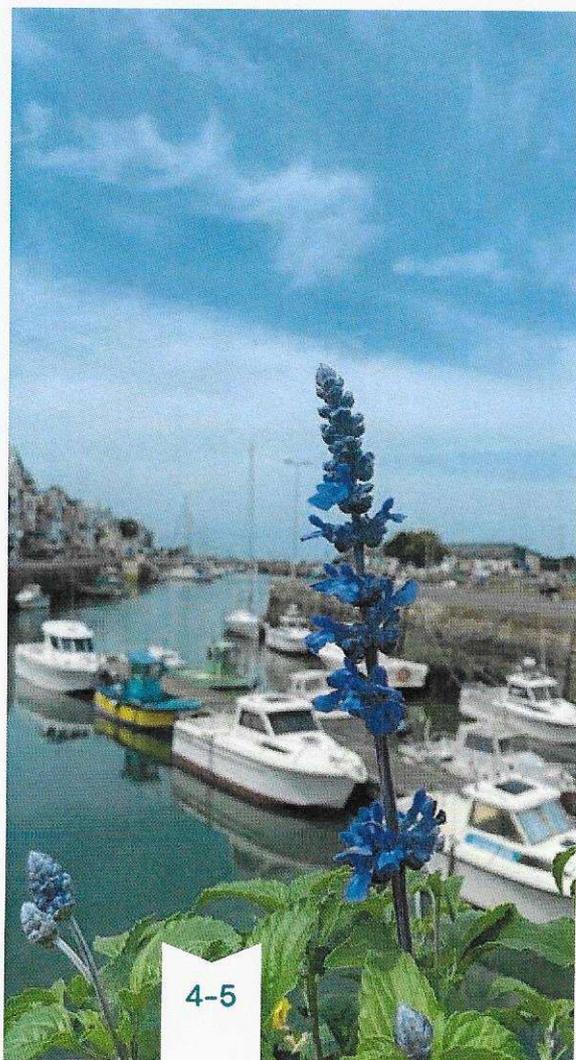


“ L'habitat est véritablement un enjeu principal de notre territoire surtout si on s'intéresse au bien vivre pour tous. ”



Michelle Quellard
Maire du Croisic

VP déléguée à l'habitat et à l'accueil des gens du voyage



“ Développer la relation à l'usager du territoire ne concerne pas que les services habituels de l'eau, l'assainissement ou les déchets mais s'exprime à travers toutes les compétences de notre agglomération. ”

Claude Bodet
Maire de Saint Lyphard

VP délégué aux équipements urbains, chargé de l'eau potable, l'assainissement et des déchets



“ Sur le territoire, on ne parle plus de stations balnéaires mais de villes balnéaires car les gens viennent désormais y vivre une partie de l'année. ”

Franck Louvrier
Maire de La Baule

VP délégué au tourisme



“ Le projet de territoire est une opportunité pour fédérer dans le respect des spécificités du territoire c'est-à-dire en prenant en compte la diversité, pour concrétiser et agir en faisant un calendrier d'actions mais aussi une occasion de penser à tout en allant à l'essentiel. ”

Joseph David
Maire d'Assérac

VP délégué à la transition écologique, chargé de la qualité des eaux, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations



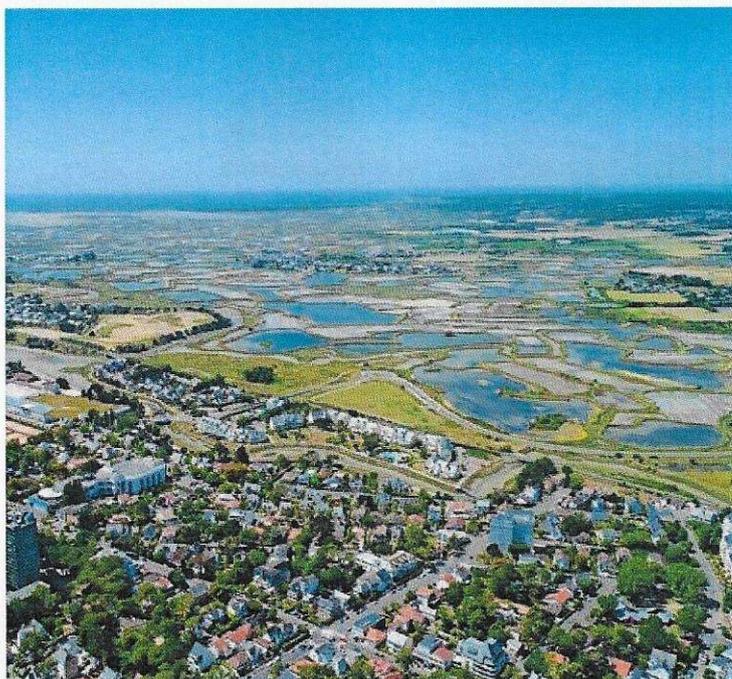
“ Le projet de territoire c'est un vrai projet commun d'intérêt local. Ce qui implique de la part des élus de Cap Atlantique d'engager une réflexion collective et de voir ce que pourra être demain, pour le territoire et ses habitants. ”

Christelle Chassé
Maire d'Herbignac

VP déléguée aux économies primaires et à la transition écologique, chargée de la biodiversité et des milieux naturels



LE PROJET DE TERRITOIRE, UN PLAN CONSTRUIT ET MÛREMENT PENSÉ



Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années. Un dessin partagé par les 15 communes de l'agglomération pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par la Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.



Il trouvera son application et sa mise en œuvre au sein des différentes politiques sectorielles conduites tant par la Communauté d'Agglomération dans l'exercice de ses compétences que par les communes, constituant le « bloc local », mais également un guide de compréhension de la vision locale pour les autres acteurs publics et privés. L'objectif de ce projet est de dégager des ambitions pour donner du sens aux actions.

Initiée en 2021, cette démarche d'élaboration du projet de territoire a permis avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de la région de Saint Nazaire (ADDRN) et de l'agence d'ingénierie publique Loire Atlantique Développement (LAD) :



- **D'initier un travail prospectif et de réflexion** sur l'avenir du territoire **pour répondre à de nouveaux enjeux et de nouveaux défis. Le territoire s'est construit sur un passé, sur une longue histoire, riche de sa diversité** et qui a toujours su trouver dans ses « communs » (marais, sel, océan...) les leviers pour affronter les défis de son temps.
- **De mettre en perspective les compétences communautaires et les chantiers déjà engagés face aux enjeux de demain :**
 - Des enjeux sociétaux : démographique
 - Des enjeux environnementaux et climatiques > s'engager dans les transitions, bien être des habitants
 - Des enjeux économiques > maintenir et développer l'emploi
- **De se fixer un cap pour :**
 - Construire une vision transversale et cohérente de l'avenir du territoire
 - Guider l'action publique à court, moyen et long termes
 - Lier et articuler les politiques sectorielles.

Le projet de territoire est le **fruit d'une démarche** concertée associant les élus communautaires et communaux, les services et directions de l'agglomération, les Directeurs Généraux des Services des communes et plus largement l'ensemble des agents territoriaux et qui va se poursuivre tout au long des années à venir avec le conseil de développement et les partenaires des sphères publique et privée.

Les étapes de construction

L'objectif du projet de territoire est bien de bâtir une feuille de route dans un espace de deux mandats politiques, fixant des objectifs à atteindre impliquant un dispositif d'évaluation à l'**horizon 2030**. Il est le résultat d'un travail collaboratif, d'une démarche participative et contributive via la mobilisation des conseils municipaux, l'organisation de séminaires des élus communautaires, d'ateliers des services, et via la mobilisation d'experts pour interpeller, recentrer les débats, bousculer les schémas de réflexion, portant un regard extérieur au territoire. 2 grandes phases de réflexion, d'études, et de travail en groupe ont été menées :

Plus d'un an et demi de travail

DÉBUT FÉVRIER
2021

SÉMINAIRE DES
ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Lancement de la démarche :
« C'est quoi un projet de territoire »

FIN AVRIL
2021

SÉMINAIRE DES
ÉLUS COMMUNAUTAIRES

« Comprendre et bousculer »
S'approprier le territoire et ses dynamiques
Révéler à la fois les potentialités comme les
fragilités du territoire et permettre aux élus
d'identifier des sujets non explorés mais qu'il
serait pertinent de proposer au débat.

MI JUIN
2021

ATELIER DE RÉFLEXION
DES SERVICES DES COMMUNES

à Batz sur Mer

DÉBUT DÉCEMBRE
2021

SÉMINAIRE DES
ÉLUS COMMUNAUTAIRES

« Concrétiser le projet stratégique »
à Mesquer

1^{ER} SEMESTRE
2022

ATELIERS D'ÉTUDES
ET DE PROPOSITIONS
D'UN PANEL REPRÉSENTATIF
D'AGENTS DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

1^{ER} SEMESTRE
2022

RÉFLEXIONS ET PRÉCISIONS
TECHNIQUES DES SERVICES
DE L'AGGLOMÉRATION ET
DE SON COMITÉ DIRECTEUR
SUR LES GRANDS
AXES STRATÉGIQUES

■ Phase 1 : une vision d'avenir partagée

- Les enjeux transversaux confrontés aux tendances et dynamiques d'évolution et au défi des transitions
- Les ambitions révélées, le rôle de l'agglomération associée et l'esquisse des objectifs stratégiques

■ Phase 2 : une feuille de route opérationnelle

- Définir un projet autour des compétences de l'agglomération : affiner les objectifs stratégiques et capitalisation des propositions d'actions illustrées de projets
- Définir un plan d'actions opérationnel et son dispositif d'évaluation.

DÉBUT JUILLET
2021

SÉMINAIRE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

« Se projeter » au Croisic
Révéler les ambitions
Formaliser des ambitions
collectives pour le territoire

MI OCTOBRE
2021

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE ET ATELIERS DE RÉFLEXION DES AGENTS COMMUNAUTAIRES

à La Baule

FIN NOVEMBRE
2021

ATELIER DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES DES COMMUNES

à Pénestin

DÉBUT JUILLET
2022

SÉMINAIRE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

*« Se donner les moyens d'agir :
la mise en œuvre du projet »
à Pénestin*

Elaboration du programme
d'action suite à la capitalisation
des travaux et contributions
issus des services de
l'agglomération, des agents
territoriaux, des conseils
municipaux

19 SEPTEMBRE
2022

1^{ERS} RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

à La Baule,

nés de la Conférence Intercommunale
de 2021, dévoilement et lancement
du projet de territoire 2030



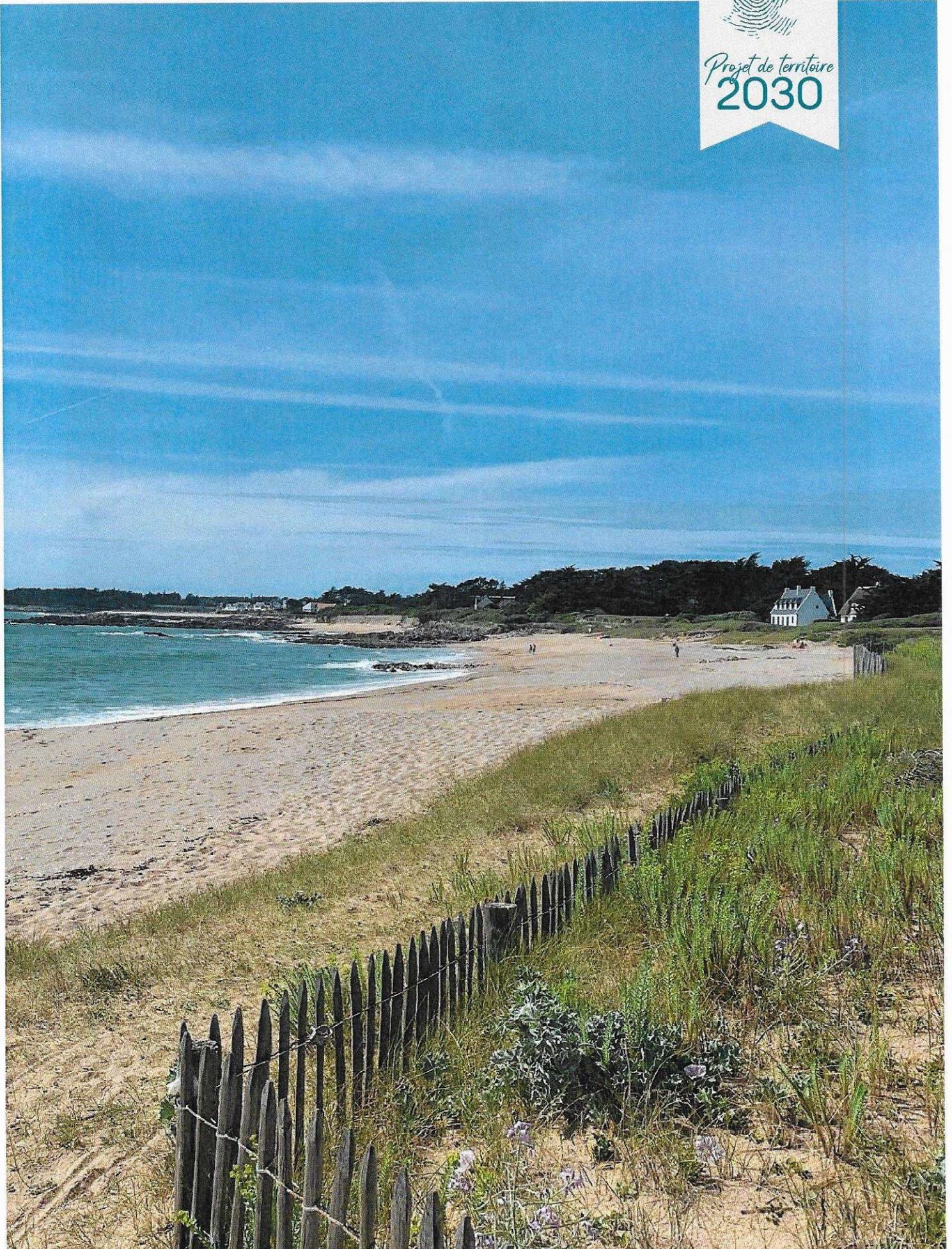
Projet de territoire
2030



Qui sommes nous ?



Projet de territoire
2030





Carte d'identité

15 COMMUNES :
12 en Loire Atlantique (Pays de la Loire)
et 3 en Bretagne (Morbihan)



75 119 habitants
et environ **360 000** en été

3H de Paris / **1H45** de Rennes
1H de Nantes / **1H** de Vannes



+ 2695 habitants
entre 2013 et 2019

395 KM²
de superficie



76 219 logements dont
48% de résidences principales

98KM de littoral et
39 SITES de baignade



23 862
emplois



2600 HA
de marais salants

CAP Atlantique est la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique créée en 2003 - Fusion du Syndicat Intercommunal de la Côte d'Amour et de la Presqu'île de Guérande (SICAPG), du Sivom d'Herbignac et de la Communauté de communes de la Côte du Pays Blanc.

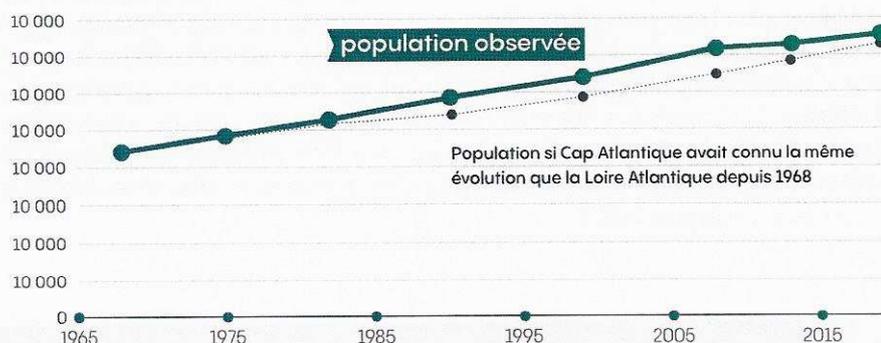
Dynamique socio-démographique

QUELQUES CHIFFRES À RETENIR :

- **+ 0,7% d'habitant/an** (+ 1,5% à l'échelle de la Loire-Atlantique)
- **31,5% de la population a plus de 65 ans**
- Âge moyen de la population : **41 ans** / 48 à l'échelle nationale
- **Origines géographiques des nouveaux habitants :**
23 % de Saint-Nazaire Agglomération / 6 % du Grand Paris
- 72 % du parc de logement est occupé par des propriétaires / **26 % locataires**
- **52 % de résidences secondaires**

Le territoire connaît une **croissance modérée de sa population**, + 0,7 %/an entre 2013 et 2019, contre +1,5% à l'échelle de la Loire-Atlantique. Cette croissance démographique est essentiellement portée depuis 30 ans par le solde migratoire (personnes qui s'installent sur le territoire moins personnes qui quittent le territoire), le solde naturel (naissances - décès) étant négatif depuis la fin des années 90 (plus de décès que de naissances).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE CAP ATLANTIQUE



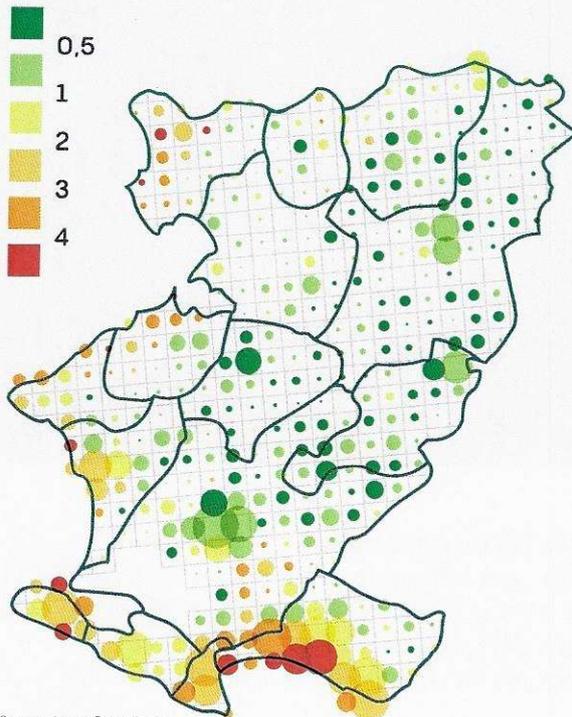
La dynamique démographique révèle également un **phénomène de vieillissement de la population**, plus prononcé ici qu'au niveau national. En effet, on dénombre 10 000 habitants supplémentaires pour les 50 ans et plus par rapport à la répartition par âge à l'échelle nationale. De plus, même si la population a augmenté sensiblement de la même manière en France et ici ces 10 dernières années, la répartition selon les tranches d'âges diffère sensiblement. La population des 60 ans et plus a augmenté de 24% en France alors qu'elle a augmenté de 36% sur ce territoire. En miroir, la baisse des tranches d'âges les plus jeunes est également plus forte en local.



Population par
carreau de 1 km²



Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus
par personne âgée de moins de 25 ans



Source: Insee, Filosof 2015

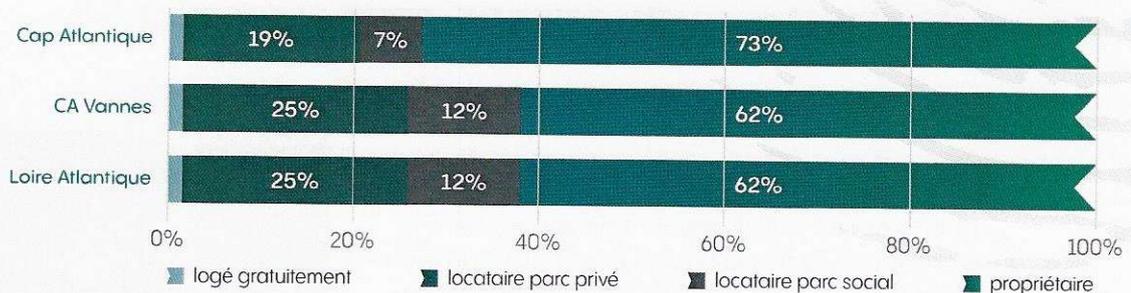
Dynamique socio-démographique

A l'échelle du territoire, **cette tendance de vieillissement concerne plus particulièrement les communes littorales**. Pour certaines villes, on comptabilise même 1 jeune âgé de moins de 25 ans pour 4 séniors (cercle rouge).

Cette tendance démographique différencie le littoral du rétro-littoral où le solde naturel est plus favorable, augmentant mécaniquement la part des moins de 25 ans par rapport aux séniors.

Toutefois, l'analyse des migrations résidentielles (personnes qui arrivent vs personnes qui quittent le territoire) ces dernières années permet certes d'observer l'attractivité du territoire pour les jeunes retraités mais aussi pour les tranches d'âges de 30-44 ans et leurs jeunes enfants.

La dynamique de vieillissement de la population est le résultat de la qualité du cadre de vie offert par le territoire qui attire les retraités, mais aussi de **la structuration du parc de logements, trop peu diversifié**. Celui-ci, composé majoritairement de propriétaires (72% du parc est composé de propriétaires contre 26% de locataires), ne permet pas de répondre au parcours résidentiel de la population : phénomène de décohabitation, d'accueil des nouveaux arrivants, des travailleurs saisonniers, ou de ruptures familiales. Le parc locatif subit donc une forte pression, notamment le parc de logements sociaux, qui reste encore modéré même si on observe une forte progression de celui-ci depuis 2010.



Les résidences secondaires constituent **également un facteur de complexité** pour le parcours résidentiel, le parc de logements secondaires étant plus important que celui des résidences principales. La présence d'un nombre important de résidences secondaires limite donc le stock de logements disponibles pour les résidents permanents et constitue également une des raisons du coût élevé de l'immobilier sur le territoire, tant pour le locatif que pour l'accès à la propriété. Le territoire reste l'un des plus onéreux du département, ce qui rend plus difficile le maintien ou l'accès à notre espace pour les plus jeunes, les résidents et les travailleurs.

Dynamique économique

D'un point de vue économique, le territoire connaît un **dynamisme modéré** sur la dernière décennie, en comparaison de la croissance observée à l'échelle départementale. L'emploi salarié privé a certes augmenté de 3% entre 2010 et 2019, mais elle apparaît faible quand elle est comparée à la croissance de l'emploi salarié sur la Loire-Atlantique (+ 20%). Seule la polarité économique de Guérande sort renforcée de la période récente (+17 % et + 770 emplois en 10 ans).

L'activité touristique constitue un des socles de ces emplois présents, **le territoire bénéficiant d'une notoriété touristique sans faille dans le paysage touristique Français**. Elle peut s'appuyer sur des totems identitaires reconnus mondialement : La Baule en tant que station balnéaire la plus connue de la façade Atlantique avec les Sables d'Olonne, Biarritz et Royan, les marais salants avec ses dimensions culinaires, paysagères, écologiques et artisanales, puis le Parc Naturel Régional de Brière qui constitue un attrait complémentaire.



Les indicateurs de fréquentation restent élevés : 7,9 millions de nuitées et 6,3 millions d'excursions entre avril et septembre 2019, 25% des visites de sites touristiques de la Loire Atlantique. La population peut être démultipliée, passant à 360 000 à certains pics de l'été (75 000 en temps normal). Le tourisme constitue donc une économie majeure pour le territoire au niveau local comme régional : 45% du chiffre d'affaires touristique des Pays de la Loire se fait ici.



QUELQUES CHIFFRES À RETENIR :

- **15 parcs d'activités économiques**, environ 265 ha
- **+ 3 % d'emplois salariés privés**
(+20 % à l'échelle de la Loire-Atlantique)
- **+ 370 emplois** dans le secteur du commerce
- **4 emplois sur 5 liés à l'économie présentielle**
- **7,9 millions de nuitées et 6,3 millions d'excursions** entre avril et septembre

La mobilité

La localisation géographique de l'agglomération de Cap Atlantique constitue un atout pour le territoire, par **sa position de carrefour entre plusieurs grandes villes** facilitant la mobilité voiture mais aussi une contrainte, étant en bout de ligne TGV. La proximité géographique avec l'agglomération de Saint-Nazaire s'observe dans les échanges de flux, puisque on dénombre 65 000 déplacements par jours entre Cap Atlantique et la CARENE. Ce sont près de **75% des résidents qui sortent de Cap Atlantique pour rejoindre la CARENE**, posant de forts enjeux en matière de complémentarité de l'offre en transport en commun.



Or, cette offre de transports ne semble pas assez performante pour concurrencer la voiture : il faut environ 30min de voiture entre Herbignac et la gare de Saint-Nazaire contre environ 1h en bus. De même, **l'offre de train entre les deux EPCI**, malheureusement en recul depuis quelques années, **constitue pourtant un réel atout pour le territoire** notamment pour les communes disposant d'une gare, sachant que **63% de la population des communes desservies vit à moins d'1 km d'une gare**. Cette particularité constitue un atout pour favoriser les mobilités. De plus, les pratiques de mobilité des habitants portent globalement sur des déplacements de courtes distances : 45% font moins de 3 km, mais majoritairement en voiture individuelle (65%). Cette proximité des déplacements combinée au maillage des bourgs et centres-villes du territoire constituent une opportunité pour développer les mobilités actives.

QUELQUES CHIFFRES À RETENIR :

- 65 000 déplacements quotidiens entre Cap Atlantique et Saint-Nazaire Agglomération
- **75% des déplacements externes** à destination de Saint-Nazaire Agglomération
- **63% de la population des communes** desservie réside à moins **d'1 km d'une gare**
- **45% des déplacements font moins de 3 km**
- **65% des déplacements de moins de 3 km** sont effectués en voiture



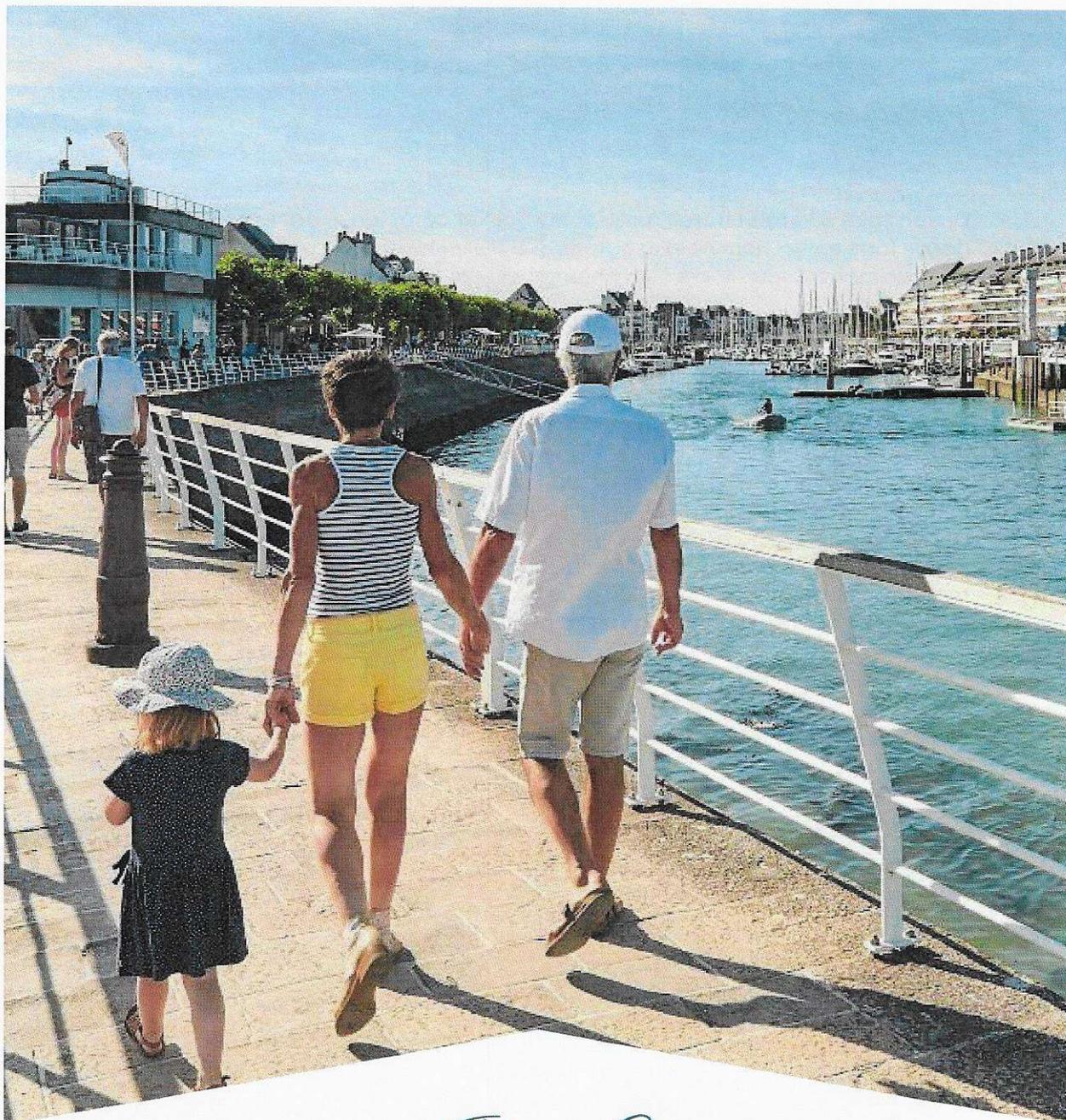
Le cadre de vie

Un territoire à la fois littoral, rural, périurbain et caractérisé par une interdépendance forte entre l'homme et la nature. 81% du territoire est occupé par des espaces agricole, naturel, forestier et de milieux aquatiques.

Le territoire se caractérise, encore plus que d'autres territoires, par son **rapport à l'eau**. Historiquement, la ressource en eau constitue une des premières compétences de l'Agglomération. Entre **estuaires, marais et océan**, le territoire est composé d'un réseau hydrographique dont de nombreuses activités primaires et touristiques sont directement dépendantes de sa qualité : 63 zones de baignades ont été fermées en 2020 ce qui a eu des conséquences directes sur différents acteurs. Cette dépendance se traduit également par de nombreux enjeux et vulnérabilités pour le territoire : **risque inondation, disponibilité de la ressource en eau, érosion côtière, réchauffement climatique, en lien avec la capacité du territoire à s'adapter à son caractère « desséchant » du fait de la présence de nombreux marais.**

Cette qualité écologique du territoire, reconnue par un classement national et européen d'une trentaine de sites, est aussi **soumise à la pression de l'urbanisation**, or ces sites sont garants du territoire du bien vivre et d'un mode de vie durable.





Et demain ?

Hier et aujourd'hui, l'agglomération se situe donc sur un territoire reconnu pour ses qualités à tout point de vue, en France et à l'international. **Pour maintenir cette place**, demain et après-demain, ils devront s'inscrire durablement dans une trajectoire de transitions.

Il s'agit là de construire un **territoire résilient dans tous les domaines**. C'est bien l'objectif global des 3 ambitions qui vont être détaillées dans ce document. Tout l'enjeu est ainsi d'assurer les besoins fondamentaux de tous les habitants (alimentation, qualité de l'air et de l'eau, d'habitat et de mobilité, d'accès à l'emploi, à la formation et aux services publics : santé, culture, services sociaux, loisirs) de façon durable et raisonnée.

Direction 2030!



ca
63



*Notre projet est qu'en 2030
notre territoire soit :*

ENTRE **TERRE ET OCÉAN**, UNE TERRE DES **POSSIBLES**.

UN **ÉCRIN OCÉANIQUE** EN MOUVEMENT, **À PARTAGER,**
À PROTÉGER ET À OPTIMISER.

Un territoire conscient des qualités uniques
de son environnement et des enjeux qui y sont liés.
Un territoire offrant un cadre de vie attractif pour tous.
Un territoire épanoui et ouvert sur son temps comme
sur son univers.

Une terre qui se forge jour après jour **dans nos mains**.

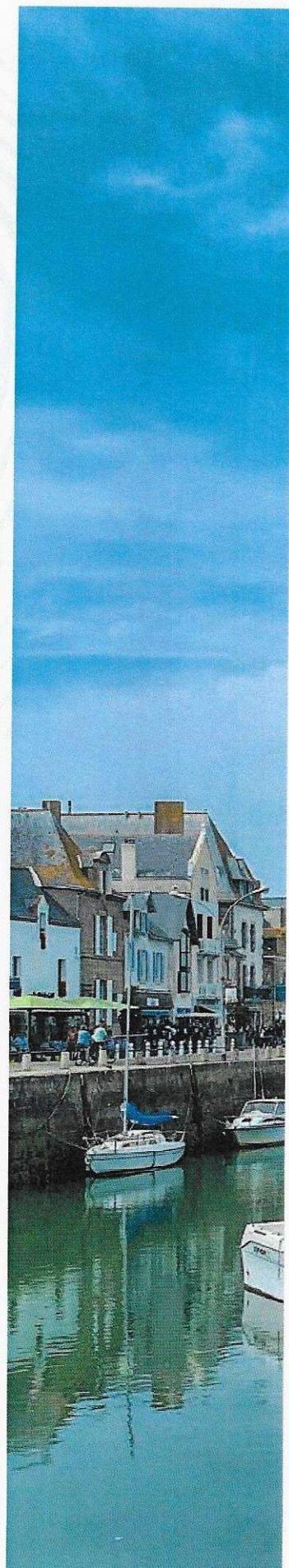
Pour y arriver, nous portons...

3 Grandes ambitions

Concrétisées par
18 Politiques publiques

Dans lesquelles s'inscrivent
36 Actions majeures

Soutenues par des
centaines
de projets !



La Vision



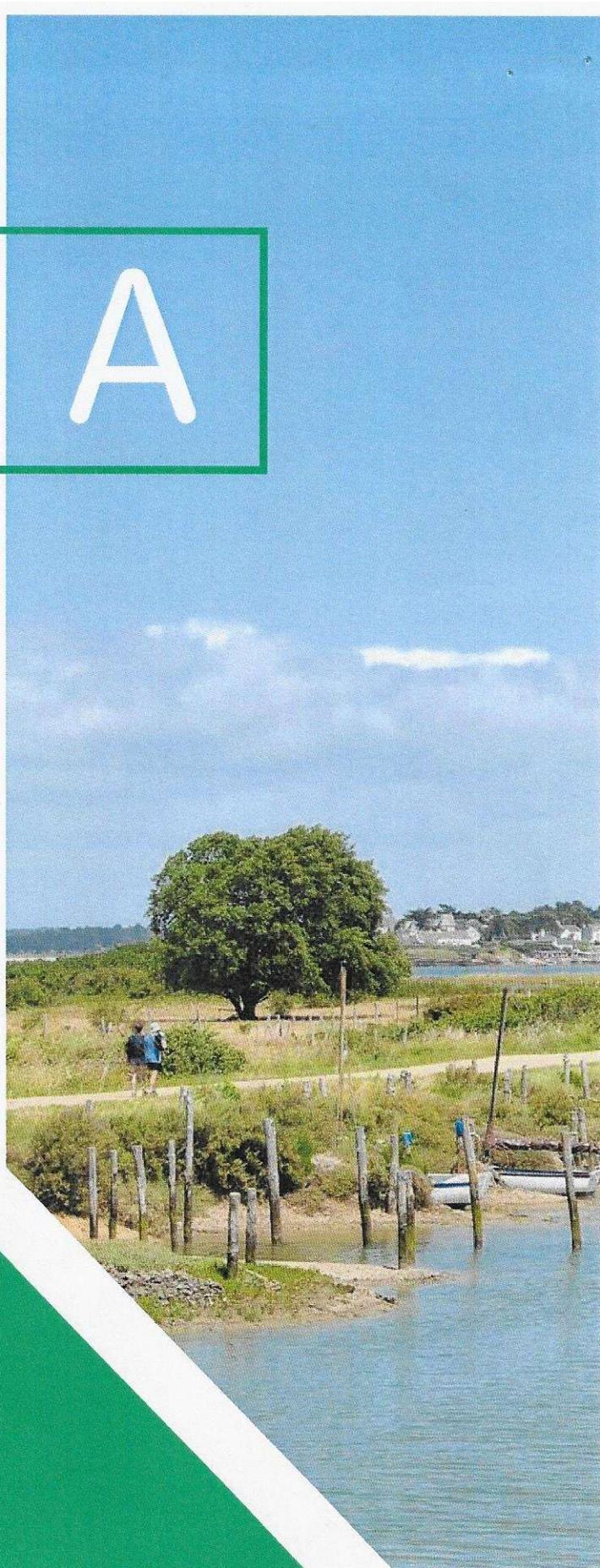
Ambition

A

UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être **motrices des transitions en cours, exemplaires, accessibles et adaptables à l'évolution rapide du contexte et des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.**

Il s'agit ici de se doter de moyens utiles à tous pour répondre aux besoins quotidiens tout en préservant et valorisant les ressources de la planète (sol, eau, air, alimentation, énergie, déchets), dans leurs spécificités maritimes, rurales et urbaines.



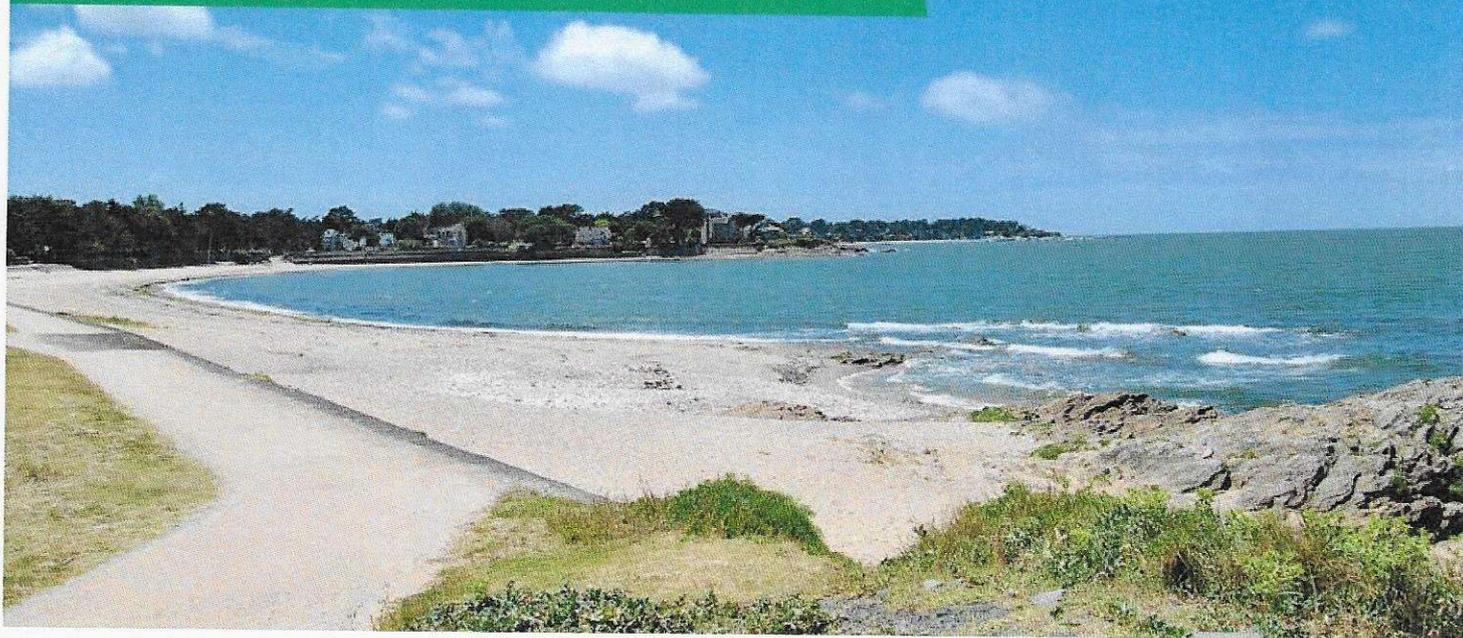


Projet de territoire
2030



6 Politiques publiques dédiées
à l'Homme et la Nature

A UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



A1

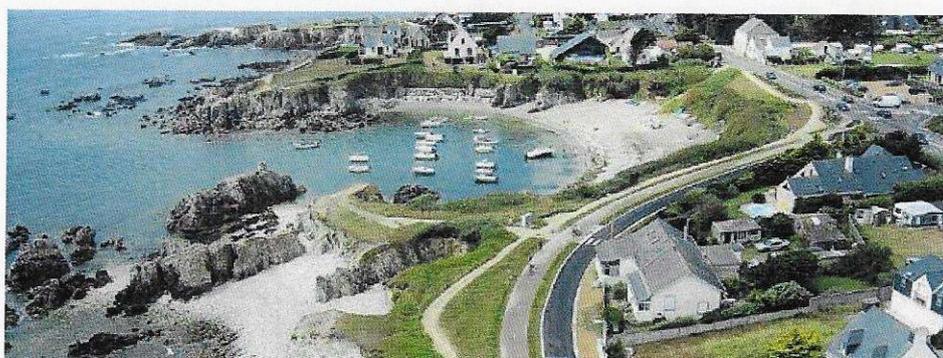
Adapter l'aménagement du territoire et les logements aux changements climatiques

Actions générales

- 1 Se doter d'une politique foncière intercommunale et économe en espace en phase avec les projets communaux
- 2 Renforcer l'action de Cap Atlantique en matière d'adaptation et de prévention des risques naturels et climatiques
- 3 Développer des solutions locales pour un urbanisme plus sobre et favorable à la santé des habitants

Quelques projets en Tête...

Elaborer un nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations, se doter d'une stratégie locale et pro-active de gestion du trait de côte, construire une stratégie et engager les travaux pour une protection durable des marais salants de Guérande et du Mès contre la Mer, expérimenter des solutions d'habitat innovantes...



Promouvoir l'identité et l'environnement maritime et littoral du territoire

Actions générales

- 4 Initier et favoriser les actions en faveur de notre environnement marin et littoral
- 5 Sensibiliser et accompagner les publics et les acteurs locaux à une meilleure prise en compte de notre richesse maritime et littorale
- 6 Investir dans les projets visant à favoriser la protection des océans et du littoral

Quelques projets en Tête...

Participer à l'évolution et la modernisation du port de La Turballe, faciliter l'implantation d'entreprises d'activités nautiques, organiser des campagnes de sensibilisation à la qualité de l'eau et à la protection de nos espaces maritimes, créer des campagnes de communication autour de la protection et de la valorisation du littoral...



Retisser le lien entre l'Homme et la nature : politique de l'eau et biodiversité

Actions générales

- 7 Construire et mettre en œuvre des plans d'actions eaux, milieux aquatiques, assainissement visant la qualité des milieux et le respect des usages littoraux
- 8 Etablir un plan d'action en faveur de «l'écosystème Presqu'île» (ou de la biodiversité en Presqu'île)
- 9 Développer les actions de sensibilisation de tous les publics à la préservation de la ressource en eau et des milieux

Quelques projets en Tête...

Définir et mettre en œuvre le programme eau et milieux aquatiques, mettre en œuvre un schéma directeur d'assainissement, renaturer les cours d'eau et les marais, continuer les opérations de plantation des haies bocagères et de restauration de mares, établir une charte de gestion forestière...

A UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A4 Agir pour la transition alimentaire

Actions générales

- 10** Elaborer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial visant à soutenir la production agricole de proximité et à augmenter la part de produits locaux consommés sur le territoire

Quelques projets en Tête...

Promouvoir le manger sain, développer de nouveaux circuits de distribution de proximité...

A5 S'engager dans la diversité énergétique

Actions générales

- 11** Soutenir la sobriété énergétique au profit d'une plus grande autonomie du territoire
- 12** Valoriser les ressources énergétiques locales en favorisant l'émergence de filières économiques sur le territoire

Quelques projets en Tête...

Elaborer un programme pluriannuel d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux, actions de médiation auprès du grand public, soutenir l'émergence d'un pôle économique d'innovation au Croisic pour les énergies Marine, structurer une filière de production de plaquettes de bois issues des haies bocagères pour alimenter la chaudière de la piscine d'Herbignac et demain d'autres chaudières...



Actions générales

13

Améliorer l'offre de services du territoire en faveur du réemploi et du recyclage des déchets

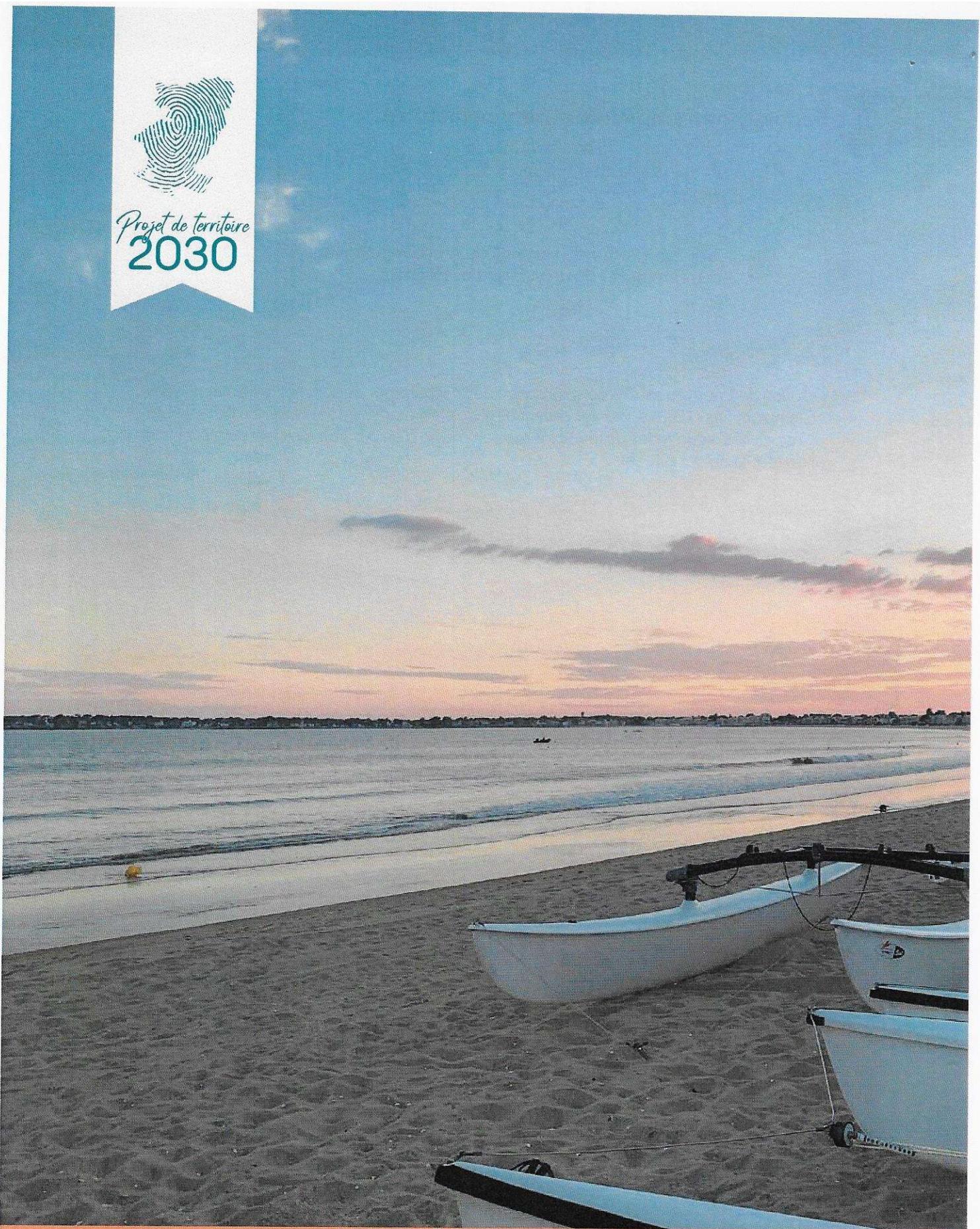
Quelques projets en Tête...

Création de 2 nouveaux sites de valorisation des déchets (par des déchetteries mutualisées en remplacement des 4 existantes devenues obsolètes) associées à la création d'un schéma de recycleries ou de zones de réemploi, mise en œuvre d'un programme local de prévention et de réduction des déchets...

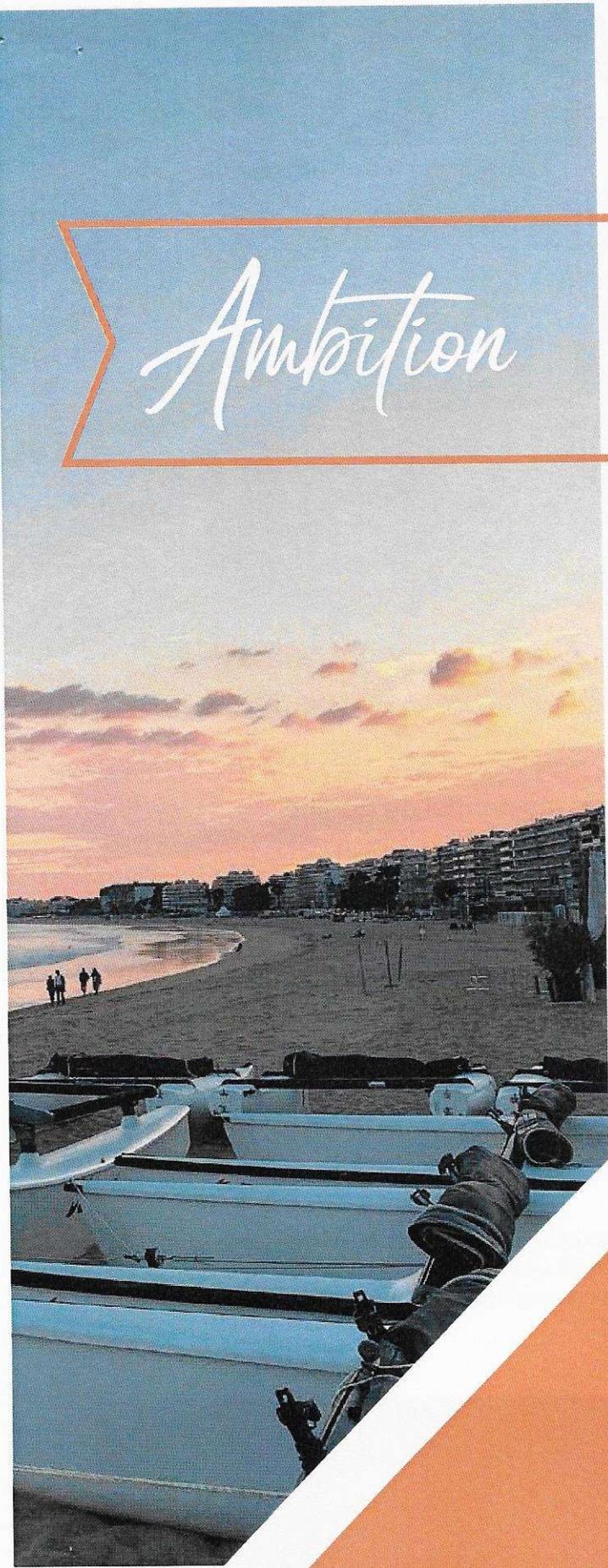




Projet de territoire
2030



8 Politiques publiques pour renforcer la cohésion sociale et la haute qualité de vie pour tous



Ambition

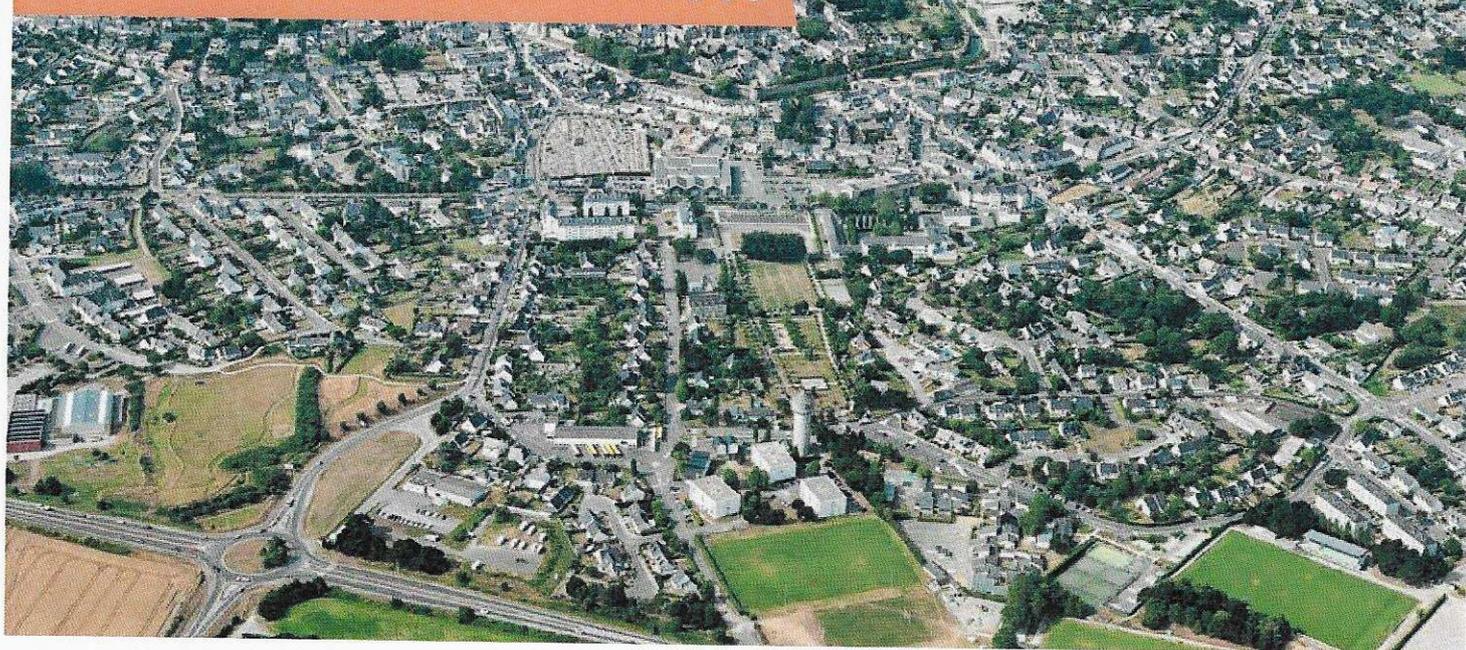
B

UN TERRITOIRE PORTEUR DU BIEN VIVRE POUR TOUS

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être motrices de cohésion sociale et territoriale pour permettre le maintien d'une haute qualité de vie pour chacun.

Il s'agit ici de renforcer la cohésion sociale entre les habitants, les visiteurs, les actifs ; valoriser le cadre de vie naturel et patrimonial exceptionnel de l'agglomération support d'attractivité, d'épanouissement et de bien-être au quotidien ; améliorer la qualité des services de proximité, l'accès au logement et à l'emploi, et les solutions durables de déplacement entre le logement, le lieu de travail ou lieu d'apprentissage et les activités de loisirs (sport, culture...) ; favoriser les initiatives et le développement/émergence des filières économiques locales.

B UN TERRITOIRE PORTEUR DU BIEN VIVRE POUR TOUS



B7

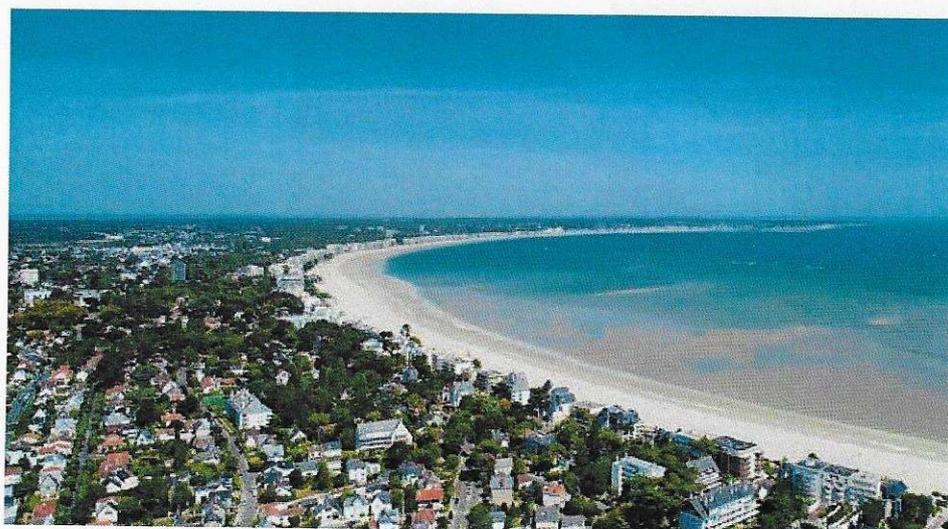
Assurer à tout le monde un parcours résidentiel de qualité

Actions générales

- 14 Amplifier la construction de logements afin de répondre notamment aux besoins des actifs, des saisonniers et des seniors
- 15 Soutenir l'adaptation du parc de logements existants

Quelques projets en tête...

Flécher près de 2 millions d'euros par an pour financer la production de logements, identifier les zones prioritaires de logements, favoriser la rénovation énergétique des logements, permettre de nouveaux modes d'habitat (logements partagés...), permettre l'identification d'une offre de logements d'urgence...



B8

Apporter une offre de mobilité alternative au tout-voiture, sûre, écologique et économique

Actions générales

- 16** Développer et améliorer le réseau de transports collectifs, en lien avec les territoires voisins (Redon et Saint Nazaire)
- 17** Développer l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien

Quelques projets en Tête...

Plan de mobilité intercommunal (optimiser l'intermodalité, améliorer l'accessibilité terre et mer), développer le réseau de transports en commun (fréquence, tarification combinée) pour faciliter l'accès à l'emploi, mettre les territoires voisins en lien, mettre en place des navettes intercommunales, routières et maritimes, densifier et améliorer le réseau de voies et pistes cyclables, déploiement d'une offre de location de vélo en libre service et/ou à assistance électrique, soutien à l'achat de vélo électrique pour les résidents à l'année.

**B9**

Accompagner le développement numérique du territoire

Actions générales

- 18** Assurer le maillage territorial numérique

Quelques projets en Tête...

Proposer une offre équilibrée d'espaces de travail partagés, développer des points de services numériques sur le territoire...

B UN TERRITOIRE PORTEUR DU BIEN VIVRE POUR TOUS

B10

Coordonner les actions pour la santé et favoriser la prévention

Actions générales

19 Favoriser les partenariats pour améliorer l'accès à la santé de tous les habitants

20 Mettre en réflexion une stratégie commune de prévention, d'amélioration de l'offre de soins et d'accompagnement des publics prioritaires

Quelques projets en Tête...

Etablir un diagnostic via l'Agence Régionale de Santé, mise en place d'un partenariat des services auprès des séniors, mettre en œuvre un plan de prévention de certaines pathologies, création d'une plateforme de consultations médicales en ligne (visio ou téléphone), création d'antennes d'urgence de médecins et infirmiers durant la saison estivale, création d'une offre mobile de santé avec des médecins itinérants...



B11

Développer la pratique sportive en cohérence avec l'identité et les valeurs du territoire

Actions générales

21 Coordonner et organiser les actions relatives au sport sur le territoire

22 Promouvoir le sport pour tous

Quelques projets en Tête...

Mutualiser les équipements sportifs, définir des critères de subventionnement intégrant une dimension territoriale, environnementale, de santé et inclusive, faciliter l'accès aux centres aquatiques, encourager l'apprentissage de la nage et de la voile au niveau scolaire, création d'un pass'sport, création d'un événement sportif communautaire...

B12

Promouvoir un cadre culturel ambitieux et accessible à tous

Actions générales

23 Elaborer un projet culturel de territoire

Quelques projets en Tête...

Coordonner les actions culturelles communautaires, développer les activités décentralisées des équipements culturels d'agglomération, instauration d'un «ticket culture agglo» annuel pour chaque habitant (50 % de réduction pour 1 abonnement au choix), mettre en place un programme de valorisation du patrimoine remarquable à l'échelle du territoire, établir une programmation culturelle sur «les ailes» de saison en complémentarité de l'offre existante sur le territoire...

B13

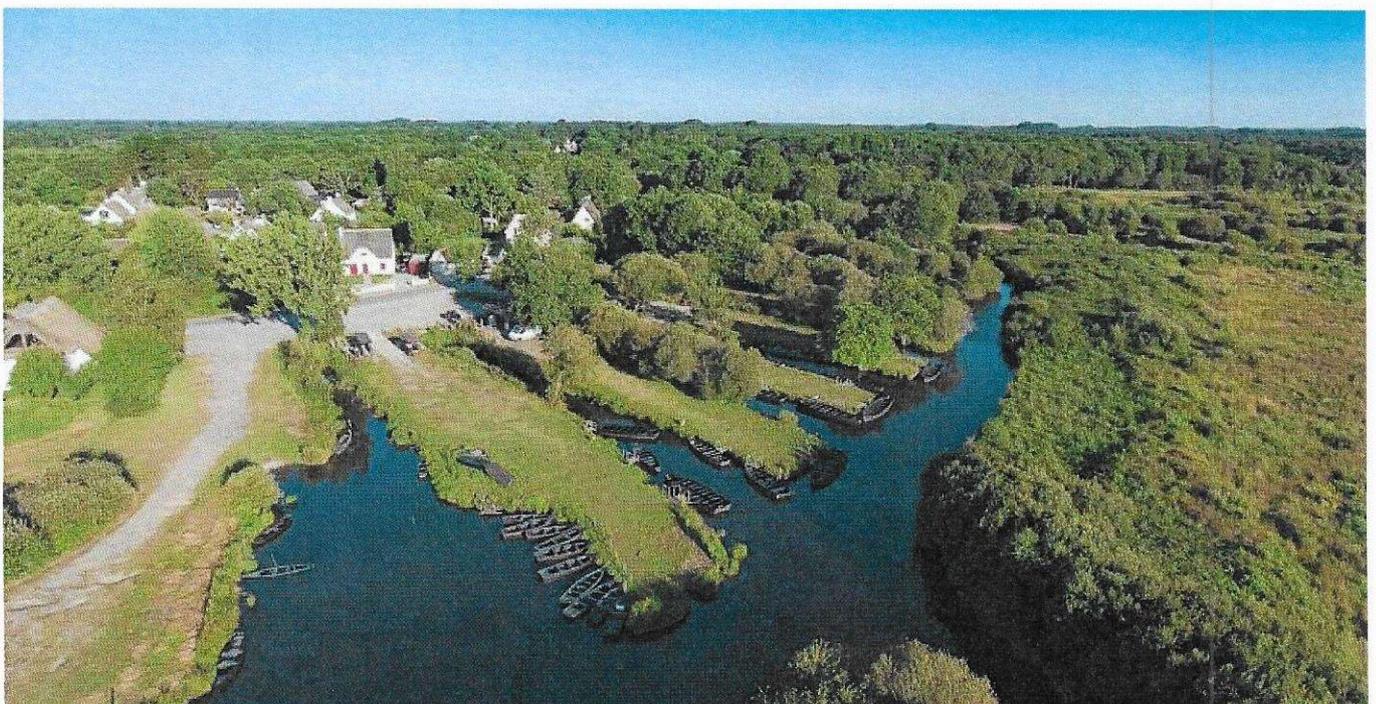
Installer un tourisme responsable

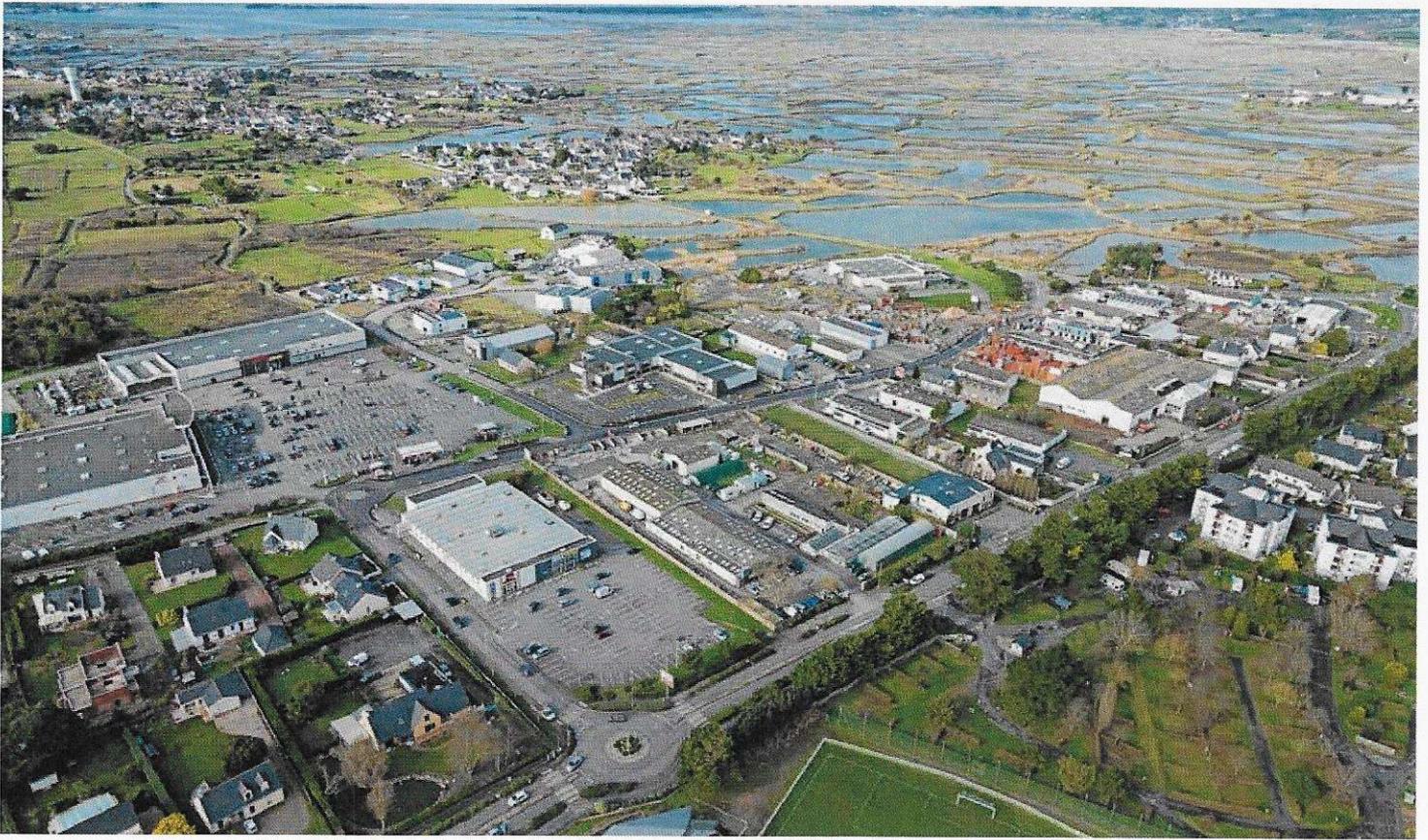
Actions générales

24 Promouvoir un tourisme orienté vers le développement durable, préservant la qualité de vie et l'authenticité du territoire

Quelques projets en Tête...

Mieux répartir les flux et valoriser les ressources locales, faire du tourisme un levier de valorisation de l'ambition culturelle et sportive du territoire, développer la marque « La Baule-Presqu'île de Guérande » comme la marque territoriale et touristique préférée, définir des cibles touristiques prioritaires : rajeunissement des cibles, structure du foyer : famille ou couple sans enfant...





B14

Encourager les filières locales et émergentes en termes d'emploi

Actions générales

- 25 Mettre en œuvre le schéma d'accueil des entreprises
- 26 Favoriser l'innovation et la formation sur le territoire
- 27 Pérenniser et consolider les activités économiques primaires créatrices de valeur et vectrices d'identité

Quelques projets en Tête...

Développer l'accompagnement des entreprises et l'animation des réseaux, clubs et filières, requalifier et optimiser les zones d'activités économiques et commerciales, créer une nouvelle pépinière d'entreprises/hôtel d'entreprises, accompagner le renforcement de la filière nautique, coordonner l'orientation et l'accueil des saisonniers sur le territoire (logement, mobilité, employabilité), soutenir le label French Tech de La Baule - Saint Nazaire, engager une réflexion avec les acteurs économiques et de l'enseignement supérieur, développer un incubateur avec Centrale Nantes et l'université de Nantes, organiser la promotion économique du territoire ou nationale (salons...), garantir une qualité des eaux conformes aux besoins des activités de la mer, poursuivre les partenariats avec les Chambres d'Agriculture, accompagner la profession salicole dans ses problématiques...



Ambition

C

UN TERRITOIRE UNI ET INTÉGRÉ AU PROFIT DU DYNAMISME GLOBAL

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être motrices d'affirmation de l'agglomération et de son territoire mais également de cohérence dans son organisation afin de leur donner la place qu'ils méritent dans le contexte actuel.

Il s'agit ici de faire connaître, de promouvoir l'action de l'agglomération auprès des habitants et des communes ; de renforcer les partenariats et les coopérations entre les différents acteurs clés du territoire et plus largement de l'ensemble des acteurs influents des territoires voisins, de développer le dialogue entre acteurs publics et privés, habitants, associations et entreprises, et de réaffirmer l'image de l'agglomération pour maintenir la notoriété du territoire.





Projet de territoire
2030

Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pérestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Jacques

Saint-Nazaire

L'énergie pour bâtir ensemble

Cap
Atlantique
Communauté d'agglomération

Cap Atlantique · Cap Atlantique · Cap Atlantique

4 Politiques publiques pour réaffirmer
la place de l'agglomération et de son territoire

C UN TERRITOIRE UNI ET INTÉGRÉ AU PROFIT DU DYNAMISME GLOBAL



C15

Replacer l'humain au centre des préoccupations et réincarner le dialogue entre les administrations et les habitants

Actions générales

- 28 Accueillir et accompagner l'utilisateur
- 29 Impliquer les habitants pour enrichir l'action publique et promouvoir la participation citoyenne
- 30 Créer des moments fédérateurs autour des actions de Cap Atlantique et à destination des habitants

Quelques projets en tête...

Mettre en place les services publics numériques, construire un nouveau siège de l'intercommunalité d'ici 2030 regroupant tous les services (lieu des services), déployer les Maisons France services, développer une démarche centrée usagers, installer le conseil de développement et s'appuyer dessus, mettre en place un Conseil intercommunal des jeunes, consulter les habitants via des enquêtes de satisfaction, référendum local sur les actions, les compétences voire les projets et opérations d'intérêt communautaire, organiser une « Journée de la citoyenneté », organiser des Portes ouvertes de l'intercommunalité, organiser un événement important qui fédère le territoire et ses habitants...

Actions générales

- 31 Engager une stratégie de communication au niveau intercommunal au bénéfice du rayonnement du territoire
- 32 Valoriser le projet de territoire

Quelques projets en Tête...

Créer un magazine intercommunal, développer une nouvelle marque / identité territoriale forte pour la communauté d'agglomération, renforcer la lisibilité quotidienne des actions communautaires au service des habitants et du territoire, rendre compte aux habitants du projet de territoire via différents canaux, accompagner les conseillers communautaires comme « ambassadeurs du projet de territoire »...





Actions générales

- 33 Renforcer la cohésion des actions entre les communes et l'agglomération
- 34 Acter un cadre de travail commun pour donner du sens à l'action collective
- 35 Renforcer les coopérations techniques et financières

Quelques projets en Tête...

Mettre en place des outils partagés entre les services communaux et intercommunaux, former les agents et les élus du territoire aux problématiques de l'agglomération, pérenniser des temps d'échanges intercommunaux, définir un ou des « contrat territorial », valider un Pacte de gouvernance et signer une charte refondatrice de l'agglo, valider un Pacte financier et fiscal, mettre en place un comité de suivi de la mutualisation, étendre le périmètre de mutualisation des services, créer un service commun d'appui aux communes...

*Actions générales*

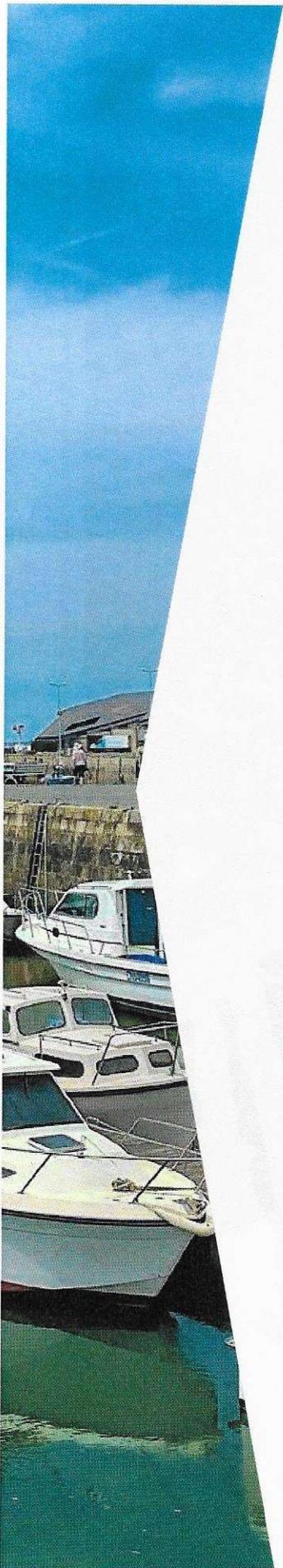
- 36 Replacer la communauté d'agglomération comme un acteur majeur au sein du bassin de vie et économique

Quelques projets en Tête...

Rapprocher « les services » : le Syndicat mixte des Transports, les services de Cap Atlantique, les Communes, les Régions, les Départements, l'Etat, les Intercommunalités voisines, développer les partenariats dans le cadre de projets culturels, sportifs, touristiques ou encore économiques en s'appuyant sur les acteurs locaux du territoire, les territoires voisins et les réseaux nationaux et internationaux, renforcer les partenariats via de grands événements à forte notoriété pour favoriser leur développement...

Conclusion





Ce projet est une véritable **feuille de route** pour accompagner le développement de la terre qui nous a vu naître ou qui nous a accueilli. Pour lui faire prendre la direction que l'on souhaite. Pour qu'elle continue encore longtemps à briller pour chacun d'entre nous. **Il résume les ambitions, les objectifs, les actions que nous allons porter chaque jour d'ici à 2030.** Car c'est notre projet de « fabriquer » :

Un territoire qui a **conscience de ses atouts naturels, les respecte et les met en valeur.**

Un territoire **qui répond plus particulièrement aux besoins des habitants** en tenant compte des spécificités des jeunes, des familles et des anciens en termes de logement et d'accès aux services du quotidien, en favorisant l'accès à l'emploi, à la formation et l'apprentissage et en développant la citoyenneté en général via des démarches collaboratives pour le bien-être de tous en lien avec les associations. Cette attention pour les habitants se couple à l'ambition de répondre aux besoins des entreprises en créant les conditions d'accueil favorables au développement, à l'innovation et à la créativité.

Un territoire qui **accompagne les porteurs de projet** qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux.

Un territoire qui s'inscrit dans une **dynamique de gouvernance collective** au sein de laquelle, chaque élu, communal ou intercommunal, chaque habitant, chaque visiteur, est un véritable « ambassadeur ».

Un territoire qui **rayonne par le développement de son attractivité**, sa capacité à innover et à porter des projets transversaux au-delà de ses limites.

Un territoire qui **dialogue avec les partenaires** institutionnels locaux ou plus éloignés.

*... et surtout un territoire pour vous,
pour nous, pour eux !*



Projet de territoire
2030



*Ensemble,
construisons notre terre de*
2030

02 51 75 06 80
communication@cap-atlantique.fr
BP 64 • 3 avenue des Noëles • 44503 LA BAULE CEDEX



WWW.CAP-ATLANTIQUE.FR